

PROJET PEDAGOGIQUE

Vacances Avril 2024

Espace Jeunes
11 / 17 ANS

Ce document concrétise le projet éducatif de l'organisateur (PEDT). Il s'inscrit dans un environnement réglementaire, social et géographique et s'est adapté à l'âge du public accueilli. Il est évolutif et peut faire l'objet de modifications en cours d'année scolaire. Il est l'engagement collectif d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné. Ce projet décline les objectifs éducatifs en objectifs pédagogiques. Ainsi, il donne du sens aux activités proposées et justifie les démarches pédagogiques de l'équipe d'encadrement.

1. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

L'accueil des jeunes 11/17ans est situé au 3, avenue Charles de Gaulle à LA BREDE. Le choix de cette localisation s'est imposé du fait qu'il offre l'avantage d'un lieu connu, carrefour de nombreuses tranches d'âges. L'accueil des jeunes s'organise pour permettre aux adolescents de se retrouver entre eux, d'ouvrir un espace de dialogue et de construire avec l'animateur, les conditions négociées de leurs loisirs.

L'ALSH 11/17 ans est ouvert :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (à l'exception de sorties, stages ou séjours où la structure peut fonctionner sur d'autres créneaux horaires).



2. RAPPEL DES INTENTIONS EDUCATIVES

La volonté de la Municipalité est de favoriser l'accueil des jeunes et d'organiser un lieu collectif de mineurs, destinés aux jeunes dès leur scolarisation de la sixième (11ans) jusqu'à 17 ans révolus, Brédois et non Brédois.

Cette structure leur permettra un épanouissement et une intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et leurs responsabilités.

Le projet éducatif définit les missions des personnes qui assurent la direction ou l'animation de cet accueil dans le respect des objectifs suivants :

- Développer l'apprentissage de la citoyenneté, encourager le savoir-vivre ensemble et développer le sens des responsabilités de chacun ;
- Accompagner les enfants dans l'accès à toutes les formes de cultures, de savoirs et de pratiques. Faire participer les enfants durant leur temps de loisirs, à des découvertes culturelles, sportives et de jeux.
- Développer l'éducation à la communication, par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Accompagner l'enfant dans sa recherche d'autonomie, dans le respect des besoins et des caractéristiques de son âge ;
- Développer les liens intergénérationnels ;
- Favoriser l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps ;
- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité ;
- Sensibiliser l'enfant à son environnement dans une volonté affirmée d'éco-citoyenneté (charte du développement durable municipale)

3. LE PUBLIC



La structure est ouverte, pour tous les jeunes, de 11 ans (sixième) à 17 ans révolus. La capacité d'accueil de la structure est de 20 jeunes maximums. Nous faisons attention aux besoins et aux caractéristiques du public accueilli.

4. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ❖ **Développer l'entraide, la solidarité et l'écoute des jeunes**
 - a) Favoriser le vivre ensemble en proposant aux jeunes des activités où ils seront en interaction avec un autre public ou bien entre eux
 - b) Impliquer les jeunes dans le programme d'activités de la structure
 - c) Renforcer l'esprit et la cohésion du groupe

- ❖ **Impliquer les jeunes à la vie collective**
 - a) Favoriser l'inclusion et la diversité en créant un environnement où chaque jeune est accepté et respecté. Promouvoir le respect et la tolérance
 - b) Développer leur créativité en leur proposant de nouvelles activités manuelles, sportives et culturelles
 - c) Rendre les jeunes responsables de leur lieu d'accueil

- ❖ **Sensibiliser les jeunes à son environnement**
 - a) Favoriser la notion éco-citoyen
 - b) Responsabiliser les jeunes sur les petits gestes du quotidien en lien avec le développement durable

- ❖ **Développer ses connaissances sur un métier : E-sport**
 - a) Impliquer les jeunes dans un projet : la découverte de métiers
 - b) Construire avec les jeunes un questionnaire pour la visite de l'école
 - c) Visite de l'école de E-sport à Mérignac

5. LES REGLES DE VIE

Les règles de vie seront établies le premier jour de chaque période de vacances ainsi que le premier mercredi de chaque mois en tenant compte du règlement intérieur établi par la collectivité.

Certaines interdictions sont définies comme la consommation de drogues, la consommation d'alcool ainsi que la consommation de tabac.

7. LES ACTIVITES



Cet espace a pour vocation de proposer différents types d'animation :

L'accueil favorise la mixité sociale et crée un cadre convivial, ouvrant sur des temps de parole et d'écoute ainsi que le respect du cadre. C'est un moment de rencontres et de dialogues entre les jeunes et l'équipe d'animation. Cet accueil permet de prendre contact et de répondre aux besoins des jeunes.

Les activités régulières ont pour objectif d'amener les jeunes à découvrir et pratiquer de nouvelles activités (pratiques sportives, artistiques et culturelles). Les jeunes doivent être parties prenantes et forces de propositions dans la programmation de ces activités. Elles peuvent se présenter sous différentes formes qu'elles soient ponctuelles ou sous forme de stages. Il est important de disposer, dans le local, de plusieurs outils (matériel sportif, artistique, informatique et ludique).

L'accompagnement de projet permet aux jeunes de mettre en avant leurs initiatives et leurs projets collectifs ou individuels. Il favorise l'autonomie, la prise de responsabilité ainsi que la participation à la vie du territoire.

➤ LES DIFFERENTS TYPES D'ACTIVITES :

- Des activités permanentes sont proposées telles que : baby-foot, console de jeux, coin vidéo (télé, magnétoscope), jeux de société...
- Des activités artistiques, sportives et culturelles sont proposées en fonction des moyens humains et matériels
- Deux séjours passerelles sont organisés dans l'année afin de créer un lien entre les différentes structures communales.
- Des Mini-séjours sont organisés durant les vacances scolaires ;
- Des stages sportifs ou culturels : lors des vacances, des activités d'initiations ou de découvertes pourront être proposées



8. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

<i>Du 15 Avril au 19 Avril 2024</i>	<i>Du 22 Avril au 26 Avril 2024</i>
<p>Chloé BANTEGNIES <i>Directrice- BPJEPS</i></p> <p>Animateur stagiaire : Benjamin MATHIEU</p>	<p>Mickaël LAFON <i>Directeur-BAFD</i></p> <p>Animateur stagiaire : Théo FOURNIER</p>

Les missions principales des directeurs sont d'élaborer le projet pédagogique de la structure et le mettre en œuvre en préparant un programme d'activités en lien avec les objectifs définis.

Ils assurent le suivi administratif de la structure et la programmation des activités en fonction des projets et des envies des jeunes.

Tout le personnel est garant de la sécurité morale et physique des jeunes présents dans la structure et se doit d'être modèle et référent pour eux. A ce titre, il est essentiel d'avoir un comportement respectueux et responsable.

9. LA COMMUNICATION

➤ RELATION AVEC LES FAMILLES

Le Service Enfance/Jeunesse accorde une place importante à la relation avec les familles des adolescents.

C'est pourquoi, nous restons à leur disposition :

- **Espace Jeunes 11/17 ans :**

Bantegnies Chloé ou Mickaël Lafon

Téléphone au : 05.56.78.43.82

Mail: espace-jeunes@labrede-montesquieu.com

Contact direct au : 3, avenue Charles de Gaulle - 33650 LA BREDE

- **Service Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires :**

Fabienne CONSTANTIN

Téléphone au : 05.57.97.76.97

Mail: enfancejeunesse@labrede-montesquieu.com

L'information des programmes et du fonctionnement de la structure est diffusée par le biais du site internet de la mairie (www.labrede-montesquieu.fr), par le Facebook de l'Espace jeunes et de la Mairie, par le bulletin municipal, ainsi que par affichage sur la structure.

10. L'EVALUATION

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et pédagogiques, le directeur rédige et présente lors des réunions de coordination du service enfance/jeunesse un bilan trimestriel présentant le bilan quantitatif et qualitatif, les éventuelles difficultés rencontrées, les projets en cours ou à venir.

Les outils pour réaliser cette évaluation sont : les feuilles de présences des jeunes, les fiches actions, les articles de presse, les photos...

S'agissant d'un accueil permanent, l'équipe d'animation a travaillé sur un projet pédagogique annuel. Son évaluation permet de vérifier le travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées au regard du projet éducatif. Elle permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées aux problématiques rencontrées.

Le travail d'évaluation débute lors de la préparation des différentes actions.

L'organisateur

MAIRIE DE LA BREDE

Les directeurs

Mme Bantegnies / Mr Lafon